

Bulletin de soutien au projet de création

- Pour faire un don en ligne, rendez-vous sur www.commeon.com
- Pour un don par chèque, merci de compléter ce bulletin:

Je souhaite faire un don* de:

- ☐ 10 € [soit 3,40 € après déduction fiscale] ☐ 250 € [soit 85 € après déduction fiscale]
- ☐ 50 € [soit 17 € après déduction fiscale] ☐ 500 € [soit 170 € après déduction fiscale]
- ☐ 125 € [soit 42,50 € après déduction fiscale] ☐ 1000 € [soit 340 € après déduction fiscale]

☐ Je souhaite faire un don d'un autre montant : €

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone

Courriel

Versement par chèque à l'ordre de l'Association pour le Rayonnement du Violoncelle à renvoyer avec ce bulletin à l'adresse suivante :

ASSOCIATION POUR LE RAYONNEMENT DU VIOLONCELLE
17 rue du Pré Martinet • Espace Pré Martinet • 60000 BEAUVAIS

Remerciements :

- ☐ Je souhaite garder l'anonymat
- ☐ Je souhaite que mon nom figure parmi les donateurs de cette campagne de



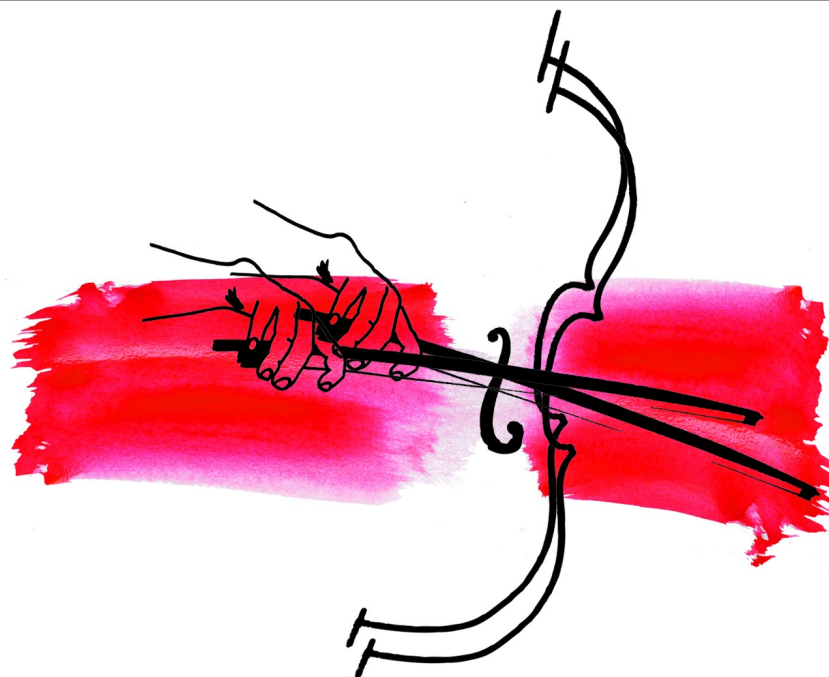
Date:

Signature:

* Tout don en faveur de l'Association pour le Rayonnement du Violoncelle ouvre droit à une déduction fiscale de votre impôt sur le revenu à hauteur de 66% du montant du don, dans la limite de 20% du revenu imposable [article 200 du code général des impôts]. Si ce plafond est dépassé, l'excédent peut être reporté sur les cinq années suivant le versement. La loi "informatiques et libertés" du 6 janvier 1978 s'applique aux informations transmises. Elle vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, à exercer auprès de l'Association pour le Rayonnement du Violoncelle - 17 rue du Pré Martinet - Espace Pré Martinet - 60000 Beauvais.

Ne pas jeter sur la voie publique

CELLO à CHŒUR et à CORPS



DEVENEZ MÉCÈNE

Soutenez le week-end de clôture du
Festival de Violoncelle de Beauvais
direction artistique **Emmanuelle Bertrand**

en participant à la campagne de dons **du 22 mars au 22 mai 2018**

Rendez-vous sur

<https://www.commeon.com/fr/projet/cello-a-choeur-et-a-corps>

Renseignements 03 44 22 46 04

www.festivalvioloncellebeauvais.fr



Financement Participatif

Avec votre soutien cette année le Festival de Violoncelle de Beauvais sort des sentiers battus pour son week-end de clôture les 1, 2 et 3 Juin 2018.

Vous êtes curieux?

L'originalité vous invite?

Aidez nous à faire danser le violoncelle dans un hip-hop surprenant!

Aidez nous à le faire dialoguer avec les voix humaines!

Faites vous plaisir!



Le Festival de Violoncelle de Beauvais a besoin de vous!

L'association pour le Rayonnement du Violoncelle doit réunir **30000€** pour mener à bien les projets du week-end de clôture du Festival associant au Violoncelle la Voix et la Danse.

Comme à son habitude le Festival fera rayonner le répertoire symphonique et les musiques d'aujourd'hui.

Ces 30000€ sont répartis en **15000€** pour chanter avec le Violoncelle j'en suis fort aise! et **15000€** pour danser avec lui maintenant!

Devenez mécène et participez au rayonnement de la musique à Beauvais !

Découvrez la campagne de dons sur :

<https://www.commeon.com/fr/projet/cello-a-choeur-et-a-corps>

Quels sont vos avantages?

Tous les donateurs seront remerciés pendant le Festival et sur notre site internet.

- ♪ **Pour un don de 10 € ou plus, soit 3,40 € après déduction fiscale**
Un grand merci et votre nom sur notre site internet, si vous le souhaitez.
- ♪ **Pour un don de 50 € ou plus, soit 17 € après déduction fiscale**
Les contreparties précédentes ainsi qu'une affiche du Festival (30cm/40cm) signée par Emmanuelle Bertrand à retirer lors d'un concert.
- ♪ **Pour un don de 125 € ou plus, soit 42,50 € après déduction fiscale**
Les contreparties précédentes, le livret-programme dédié ainsi qu'un sac en coton à l'effigie du Festival à retirer lors d'un concert.
- ♪ **Pour un don de 250 € ou plus, soit 85 € après déduction fiscale**
Les contreparties précédentes et un CD d'Emmanuelle Bertrand dédié à retirer lors d'un concert.
- ♪ **Pour un don de 500 € ou plus, soit 170 € après déduction fiscale**
Les contreparties précédentes et une place offerte pour le concert de votre choix.
- ♪ **Pour un don de 1000 € ou plus, soit 340 € après déduction fiscale**
Les contreparties précédentes, ainsi qu'une rencontre privilégiée personnelle avec Emmanuelle Bertrand à l'issue d'un concert.



Comment faire un don?

VOUS POUVEZ EFFECTUER VOTRE DON JUSQU'AU 22 MAI 2018:

- SUR <https://www.commeon.com/fr/projet/cello-a-choeur-et-a-corps>
- PAR CHÈQUE À L'AIDE DU BULLETIN AU DOS DE CE DÉPLIANT

Pour tout renseignement sur la campagne d'appel aux dons, contactez-nous au 03 44 22 46 04 au par mail à secretariat@festivaldevioloncelledebeauvais.com

Quel que soit le montant de votre don, vous pourrez déduire 66% de la somme, directement de votre impôt sur le revenu [dans la limite de 20% de votre revenu imposable].

Les entreprises bénéficient également d'avantages fiscaux et de contreparties réglementées pour leurs actions de mécénat et leur engagement au côté de l'association.